

WORLDMARECHAL GRAND-FRAIS, FRESH, Mon-marché rappelle Brisures de truite fumée 150g



- Noms des modèles ou références concernés : **Brisures de truite fumée 150g**
- Marque : **GRAND FRAIS / FRESH / mon-marché.fr**
- GTIN 5400742903563 Lot Tous les lots Date limite de consommation entre le 28/05/2026 et le 18/07/2026
- Conditionnements : **Barquette de 150g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 01/05/2026 au 04/07/2026**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **BE KF 104259 CE**
- Informations complémentaires : **Emballé sous atmosphère protectrice**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **GRAND FRAIS/ FRESH/Mon-marché**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Détection listeria monocytogenes**
- Risques encourus par le consommateur : **Listeria monocytogenes (agent responsable de la listériose)**
- Description complémentaire du risque : **Contamination possible à la listeria monocytogenes**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Rapporter le produit au point de vente.**
- Préconisation sanitaire :

Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre